

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00029

Numéro SIREN : 847 150 299

Nom ou dénomination : FID SUD MONTAUBAN

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2018 sous le numéro de dépôt 2060

①

BILAN — ACTIF

à la Grosse

B12060

28 JUIN 2018

DGFiP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL FID SUD MONTAUBAN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 546 boulevard Hubert Gouze BP 539 82005 MONTAUBAN CEDEX Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 84715029900026 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 371	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	798 606	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	75 941	116 013
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	31 150	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	21 215	
	TOTAL (II)	BJ	BK	83 312	966 983
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ	41 922	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	BX	BY	42 238	551 039
	Autres créances (3)	BZ	CA	64 107	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	CD	CE		
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	CG	141 211	
	Disponibilités	CH	CI	8 742	
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	CK	42 238	807 021
	TOTAL (III)	CW			
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CM			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CO	1A	125 550	1 774 004
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)					

Certifié conforme
LE GÉRANT

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SARL FID SUD MONTAUBAN		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000.....)		DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	524 274	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	257 372	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	1 001 645	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	364 561	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	116 335	
	Dettes fiscales et sociales		DY	291 462	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	772 358		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 774 004		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
			Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	471 855	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL FID SUD MONTAUBAN		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	2 162 087	FH		FI	2 162 087
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 162 087	FK		FL	2 162 087	
	Production stockée *				FM	3 885		
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	51 000		
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 173		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 218 146
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	795 858	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	23 977	
	Salaires et traitements *					FY	716 566	
	Charges sociales (10)					FZ	233 771	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	12 569	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	35 959
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	27 395	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 846 095
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	372 051	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 592	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 592	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 760	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 760	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(168)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	371 882	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL FID SUD MONTAUBAN		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	11 435		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	11 435		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(11 434)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	103 076		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 220 738		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 963 366		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	257 372		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP		
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	1 350	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 482	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	INDEMNITES SINISTRE CLIENTS			11 435			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise : SARL FID SUD MONTAUBAN										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	21 215	UV		UW	21 215		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	50 647		50 647				
	Autres créances clients			UX	542 630		542 630				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	28 741		28 741			
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	18 069		18 069			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	17 297		17 297				
	Charges constatées d'avance			VS	8 742		8 742				
TOTAUX					VT	687 341	VU	666 126	VV	21 215	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	364 561		64 058		261 497		39 006		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	116 335		116 335						
Personnel et comptes rattachés		8C	66 931		66 931						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	80 705		80 705						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	129 799		129 799						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	14 027		14 027						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	772 358	VZ	471 855		261 497		39 006	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	53 088	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	56 042	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL FID SUD MONTAUBAN		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice clos le : 31/12/2017			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WA	257 372	
		de son conjoint						WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	moins part déductible *				à réintégrer :	WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Amendes et pénalités	WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX			XW		
			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17	103 076
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						WN			
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *						WO			
	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			XR		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			WQ	1 350	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR	361 798	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WU		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WV			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WH			
	Régime des sociétés mères et des filiales *						WP			
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						WW			
	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A			
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							XB		
	Majoration d'amortissement *							I6		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5		WZ		
	Pôle de compétitivité dans CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		XA		
	Zone franche urbaine TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		ZY		
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC		XD	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XF		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI		XS		
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							XG	36 943	
	TOTAL II								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								Y3		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XL	324 855	XH	36 943	
				déficit (II moins I)				XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XO		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	324 855			

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2018

Extension

SARL FID SUD MONTAUBAN

[illegible]

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2018

Désignation de l'entreprise : <u>SARL FID SUD MONTAUBAN</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	223 712		Dividendes	ZD	83 712				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE	140 000				
					Report à nouveau	ZF					
	TOTAL I	ØF	223 712		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	223 712				
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	– Sous-traitance						YT	265 143			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 126 753						XQ	159 358			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	571			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	198 795			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES 17 415						ST	171 992			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	795 858			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	10 419			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	13 558			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	23 977			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	423 858			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	148 525			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *						ØB	690 295			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP						– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH						N° SIRET de la société mère du groupe JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 774 003,70 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 257 371,65 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

le CICE calculé sur les salaires de l'année 2017 s'élève à 36 943€

Il est comptabilisé en diminution des charges de personnel de cet exercice.

L'entreprise prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à :

- l'investissement
- la formation
- le recrutement
- la prospection de nouveaux marchés

L'utilisation effective sera relatée dans l'annexe du prochain exercice.

Le CICE 2016 d'un montant de 27 088 € a été affecté

- la formation
- le recrutement
- la prospection de nouveaux marchés

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 798 606 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	798 606		798 606	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	798 606		798 606	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 050 295 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	793 257	12 720		805 977
Immobilisations corporelles	150 581	53 858	12 485	191 954
Immobilisations financières	21 113	31 252		52 365
TOTAL	964 950	97 830	12 485	1 050 295

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 83 312 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 371			7 371
Immobilisations corporelles	75 857	12 569	12 485	75 941
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	83 228	12 569	12 485	83 312

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	7 371	7 371	0	1 ans
Fonds commercial	798 606	0	798 606	Non amortiss.
Agencements montauban	159 197	51 420	107 777	Non amortiss.
Agencements montech	1 440	1 332	108	10 ans
Materiel bureau informatique	11 942	11 942	0	de 1 à 10 ans
Mobilier montauban	18 212	10 083	8 128	de 2 à 10 ans
Mobilier montech	1 163	1 163	0	7 ans
TOTAL	997 930	83 312	914 618	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 687 341 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	21 215		21 215
Actif circulant & charges d'avance	666 126	666 126	
TOTAL	687 341	666 126	21 215

3.4 - Provisions pour dépréciation = 42 238 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	54 797	35 959	48 518		42 238
Comptes financiers					
Total	54 797	35 959	48 518		42 238

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 17 297 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	17 297
Disponibilités	
TOTAL	17 297

3.6 - Charges constatées d'avance = 8 742 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3.7 - Informations complémentaires sur le bilan actif

LA SOCIETE FID SUD MONTAUBAN A PROCEDE A UN RACHAT DE CLIENTELE POUR UN MONTANT DE 12720 €

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 200 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200000	1,00	200 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200000	1,00	200 000

4.2 - Etat des dettes = 772 358 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	364 561	64 058	261 497	39 006
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	116 335	116 335		
Dettes fiscales & sociales	291 462	291 462		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	772 358	471 855	261 497	39 006

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 186 369 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	77 300
Dettes fiscales & sociales	109 069
Autres dettes	
TOTAL	186 369

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Le montant non comptabilisé des engagements pour indemnités de fin de carrière s'élève au 31 décembre 2017 à 64 480 €

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 162 087 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 116 447	97,89 %
Produits des activités annexes	45 641	2,11 %
TOTAL	2 162 087	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 17 297 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	17 297
Avoirs non parvenus(409800000)	12 801
Produits à recevoir(468700000)	4 496
TOTAL	17 297

8.2 - Charges constatées d'avance = 8 742 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486100000)	8 742
TOTAL	8 742

8.3 - Charges à payer = 186 369 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	77 300
Factures non parvenues(408100000)	77 300
Dettes fiscales et sociales :	109 069
Congés payés(428201000)	66 931
Charges sur congés payés(438691000)	28 111
Taxe apprentissage à payer(448620000)	4 747
Cvae a payer(448622000)	469
Formation continue à payer(448630000)	8 811
TOTAL	186 369

Certifié conforme
LE GERANT

FID SUD MONTAUBAN
SARL au capital de 200.000 Euros
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts Comptables de TOULOUSE MIDI-PYRENEES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de TOULOUSE
Siège Social : 546 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN
847.150.299 RCS MONTAUBAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

FID SUD MONTAUBAN
SARL au capital de 200.000 Euros
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts Comptables de TOULOUSE MIDI-PYRENEES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de TOULOUSE
Siège Social : 546 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN
847.150.299 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 juin 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 257.371,65 euros de la manière suivante:

Bénéfice de l'exercice	257.371,65 Euros
- A titre de dividende aux associés, soit 0,70 Euro par part	140.000,00 Euros
- Au compte « Autres Réserves » le solde, soit,	117.371,65 Euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 0,70 Euros par part. Il sera mis en paiement ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 140.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2016	140.000 €		
2015	140.000 €		
2014	177.100 €		

Vote de l'Assemblée Générale du 14 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Certifié conforme
LE GÉRANT